

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 Juin 2013

L'an 2013 et le 10 Juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
DUPUY Jean-Pierre Maire

Présents : M. DUPUY Jean-Pierre, Maire, Mmes : CHANNAUX Rose-Marie, CREVISY Anne-Françoise, SMANIOTTO Annie, MM : BRUNOT Hervé, DUPUY Jean-François, HABEMONT Claude, MARIET Sylvain, SCHERTENLEIB David

Excusé(s) ayant donné procuration : M. TOUSSAINT Emmanuel à M. DUPUY Jean-Pierre

Excusé(s) : M. BAUDHOIN Olivier

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 30/05/2013

A été nommée secrétaire : Mme CHANNAUX Rose-Marie

Objet des délibérations

SOMMAIRE

- 2013-21 - TRAVAUX DE CREATION D'UN SECRETARIAT DE MAIRIE - SALLE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL AU REZ-DE-CHAUSSEE
- 2013-22 - LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE SAULXURES
- 2013-23 - 14 JUILLET 2013
 - COMPTE RENDU SUR LE COMPOSTAGE
- 2013-24 - CONTRAT DE MAINTENANCE DES EXTINCTEURS

Réf : 2013-21 - TRAVAUX DE CREATION D'UN SECRETARIAT DE MAIRIE - SALLE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL AU REZ-DE-CHAUSSEE

Le Maire expose les définitifs devis et les réponses aux demandes de subventions reçus pour la création d'un secrétariat de mairie avec salle de réunion du conseil municipal au rez-de-chaussée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de valider définitivement le projet de création d'un secrétariat de mairie avec salle de réunion du conseil municipal au rez-de-chaussée
- de retenir les devis suivants pour un montant global de 33 804.40 € HT, soit 40 430.05 € TTC
 - l'entreprise BELLORTI Augustino - Nino 52400 SERQUEUX pour la réfection de la toiture de la mairie pour un montant de 9 024.00 € HT, soit 10 792.70 € TTC
 - l'entreprise BELLORTI 52400 SERQUEUX pour la maçonnerie, carrelage pour un montant de 7556.50 € HT, soit 9037.57 € TTC
 - l'entreprise DEHON Philippe 52140 CHAUFFFOURT pour isolation, peinture et tenture pour un montant de 8 141.00 € HT, soit 9 736.64 € TTC
 - l'entreprise EURL GIRAULT ELECTRO SERVICE 52140 MONTIGNY LE ROI pour la réfection de l'installation électrique et pose de luminaire pour un montant de 5 791.40 € HT, soit 6 926.51 € TTC
 - l'entreprise Menuiserie Ebénisterie du Foultot 52600 CHALINDREY pour la fourniture et pose d'une porte fenêtre pour un montant de 1 231.50 € HT, soit 1 472.87 € TTC
 - l'entreprise Menuiserie Ebénisterie du Foultot 52600 CHALINDREY pour la fourniture et pose d'une porte de garage sectionnelle pour un montant de 2 060.00 € HT, soit 2 463.76 € TTC

- de valider le plan de financement suivant :
 - ETAT (DETR 2013) : 20.00 % de 33 212.00 € soit 6 642.00 €
 - Conseil Régional : 17.50 % de 24 188.00 € soit 4 233.00 €
 - Conseil Général : 30.00 % de 33 212.00€ soit 9 963.00 €
 - Réserve parlementaire de M. GUENE : 09.99 % de 33 212.14 € soit 3 321.00 €
 - EDF GIP : 656 € par partenaire soit 1 312.00€
 - Fonds libres :
- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2013-22 - LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE SAULXURES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de fixer les tarifs suivants pour la location de la salle des fêtes de Saulxures :

	Vin d'honneur	Jeunes de moins de 18 ans	Journée	Journée supplémentaire	Week end	Décès vin d'honneur
Habitant de Saulxures	gratuit + électricité	gratuit + électricité	50 € + électricité	15 € + électricité	65 € + électricité	gratuit
Personne extérieure de Saulxures	30 € + électricité	30 € + électricité	70 € + électricité	35 € + électricité	105 € + électricité	gratuit
Association de Saulxures	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit		
Association extérieure	30 € + électricité	30 € + électricité	70 € + électricité	35 € + électricité	105 € + électricité	
Association Source Meuse	mise à disposition gratuite pour toutes manifestations					

- de fixer à 0.60 € par personne le tarif pour la location de la vaisselle : Il comprend : assiettes, verres, couverts et les articles de service allant avec.

- de fixer à 3.00 € l'article de vaisselle (assiettes, verres ou couverts) cassé ou détérioré et à sa valeur de remplacement pour les articles plus importants

- de reverser sous forme de subvention au Foyer rural et anciens élèves de Saulxures les sommes encaissées pour la location de la vaisselle

- de nommer les personnes suivantes :

Responsables pour les réservations : M. BAUDHOIN Olivier
M. DUPUY Jean-Pierre

Responsables pour la mise à disposition de la salle : M. DUPUY Jean-Pierre
Mme SMANIOTTO Annie
M. HABEMONT Claude

- de reporter à la prochaine réunion la validation du règlement intérieur de la location de la salle des fêtes

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2013-23 - 14 JUILLET 2013

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de renouveler le repas du 14 juillet (buffet froid)
- de fixer le tarif à : 5 € par personne habitant Saulxures
Prix coûtant par personne extérieure
Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans
- de préparer la salle le samedi 13 juillet 2013 à 18h00
- de d'autoriser la commission fêtes et cérémonie à retenir le devis le plus intéressant

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

COMPTE RENDU SUR LE COMPOSTAGE

Mme SMANIOTTO Annie relate la réunion sur le compostage.

Deux solutions se profilent : le compostage individuel et le compostage communal

L'assemblée demande d'effectuer une visite de l'usine de compostage, de l'usine d'incinération de préférence un samedi en septembre.

L'assemblée demande de faire établir des devis pour l'achat éventuel d'un broyeur - déchiqueteur

Aucun (pour : 0 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2013-24 - CONTRAT DE MAINTENANCE DES EXTINCTEURS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de maintenir le contrat d'abonnement de vérification des extincteurs avec la société INCENDIE PROTECTION SECURITE (IPS) 21806 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

- d'autoriser le Maire à signer l'avenant à ce contrat stipulant que la visite est désormais gratuite et tout document afférent à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Travaux de mise en conformité de l'accès de la parcelle ZM 49 sur le territoire de Dammartin/Meuse

Le Maire informe l'assemblée que le Conseil Général nous demande la mise en conformité de l'accès de la parcelle ZM 49 sur le territoire de Dammartin/Meuse appartenant à la commune.

L'assemblée décide d'autoriser le Maire à faire le nécessaire pour cette mise en conformité.

Demande concernant le réseau d'eau potable

Le Maire informe l'assemblée de la demande de M. MAUGRAS Sylvain concernant le raccordement de son exploitation au réseau d'eau potable, qui actuellement traverse un champ qui a été labouré.

L'assemblée demande au Maire de faire établir des devis pour raccorder l'exploitation sans aucun risque pour le réseau d'eau potable.

Projet éolien

Le Maire informe l'assemblée que le permis de construire n'est pas encore déposé, étant donné qu'il y a quelques petits soucis avec Natura 2000.

Equipe de foot de Saulxures

M. DUPUY Jean-François informe l'assemblée que le club de Foot de Saulxures est arrivé 1er au championnat.

Le conseil municipal a décidé d'offrir un vin d'honneur le vendredi 21 juin 2013 à 19h00 à l'ensemble des joueurs et participants.

En mairie, le 20/06/2013

Le Maire

Jean-Pierre DUPUY